



PRCM

Un programme régional de conservation

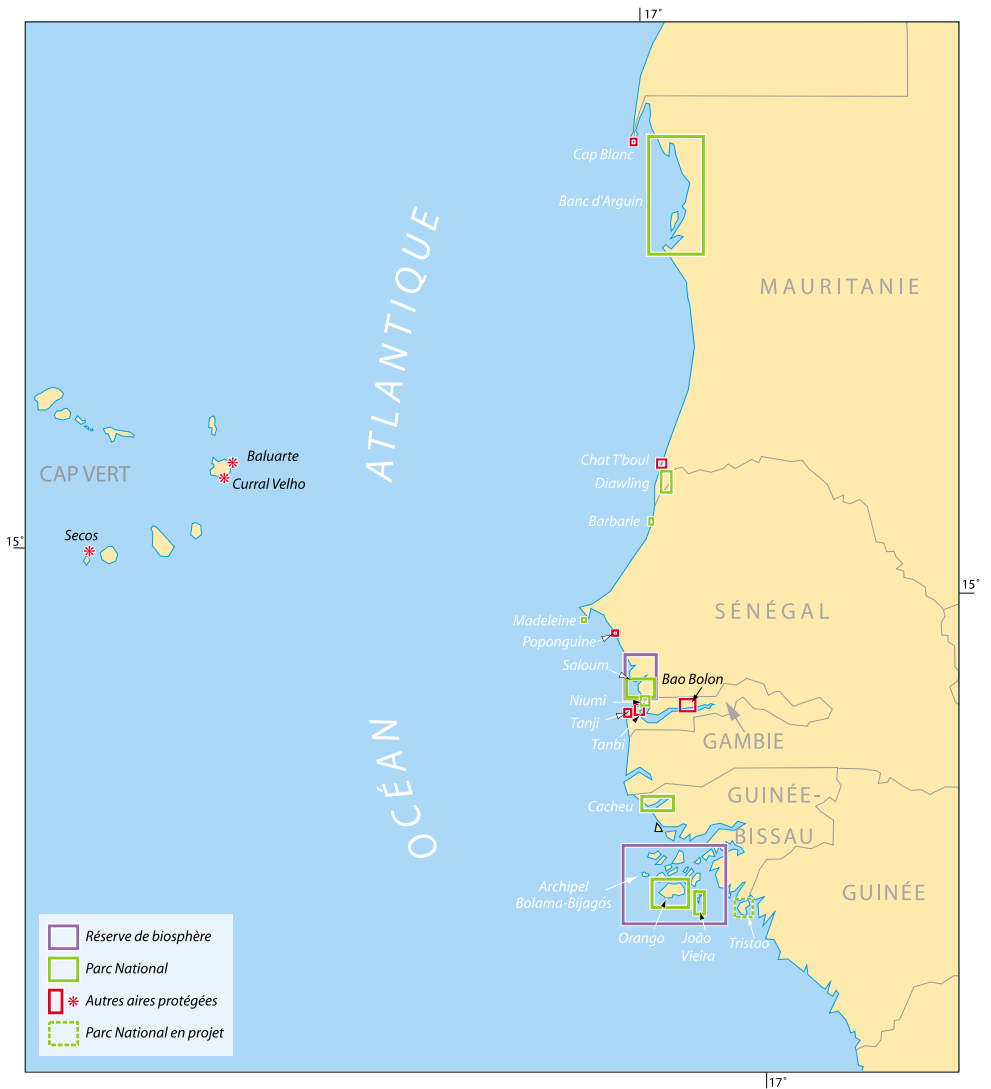
DE LA ZONE CÔTIÈRE ET MARINE
EN AFRIQUE DE L'OUEST



UICN
Union mondiale pour la Nature



WETLANDS
INTERNATIONAL



le système des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest

SOMMAIRE



- P4.** La Zone Côtière : un espace vital d'intérêt stratégique
- P5.** Une richesse halieutique exceptionnelle mais surexploitée
- P6.** Une diversité biologique particulièrement riche
- P7.** Un besoin de gestion et de contrôle renforcé
- P8.** Les Aires Marines Protégées : une assurance-vie pour la pêche
- P9.** Espèces migratrices, ressources partagées, approche régionale
- P10.** Stratégie régionale pour les Aires Marines Protégées
- P12.** Un programme pour 5 ans
- P14.** Les Acteurs du PRCM





La Zone Côtière : un espace vital d'intérêt stratégique

Pour l'ensemble des pays de la sous-région (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Cap Vert) la zone côtière représente un espace de développement d'importance stratégique.

C'est là en effet que sont situées les principales agglomérations urbaines et que vivent près de 60% des 22 millions d'habitants des pays concernés.

Le littoral est le siège de nombreuses activités humaines d'intérêt économique parmi lesquelles la pêche et le tourisme occupent une place privilégiée.

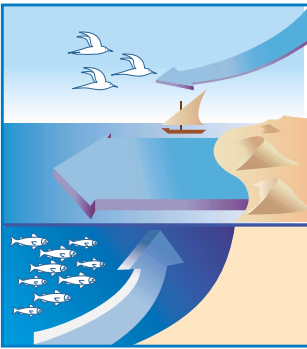
Ces activités reposent sur des espaces sensibles encore relativement bien conservés mais qui, localement, montrent des signes de dégradation : pollutions, érosion, salinisation des sols etc.

Les ressources quant à elles ont sensiblement diminué au cours des dernières années, en raison d'une pression humaine souvent excessive ou mal contrôlée.

Afin de préserver les capacités de la zone côtière en termes de potentiel de développement au bénéfice des populations, un effort de gestion devrait être mis en oeuvre.

Une richesse halieutique exceptionnelle mais surexploitée

Les caractéristiques environnementales du milieu marin sont à l'origine d'une forte productivité des ressources en Afrique de l'ouest.



Upwelling

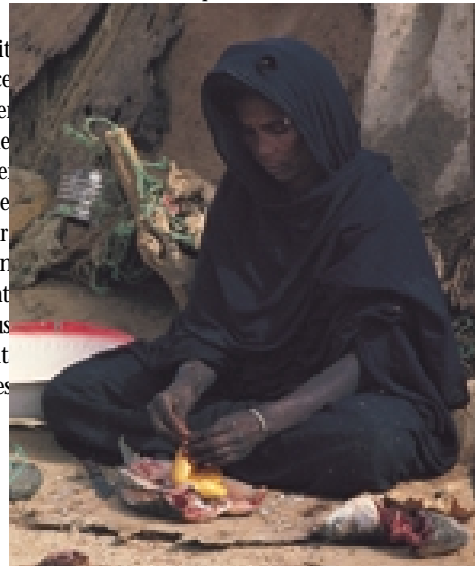
La présence d'upwellings permanents, qui remontent d'importantes quantités de nutriments à la surface de la mer, en connexion avec des écosystèmes côtiers tels que les estuaires, les herbiers marins ou les mangroves - considérés comme des habitats critiques pour la reproduction des ressources halieutiques - explique cette richesse exceptionnelle .

Elle détermine la position cruciale de la pêche dans l'économie des pays de la sous-région, avec une production annuelle d'une valeur estimée à 500 millions d'Euros. L'activité représente jusqu'à 10% du P.I.B et près de la moitié des recettes en devises pour un pays comme la Mauritanie et contribue à elle seule pour 30% des exportations du Sénégal.

Plus de 600 000 emplois directs et induits sont créés par la pêche et ses activités annexes, notamment au Sénégal où près de 80% des débarquements proviennent de la pêche artisanale locale, et où les femmes jouent un rôle considérable au niveau de la transformation et de la commercialisation des captures. Il s'agit donc d'une activité qui présente un caractère vital pour les populations de la région, non seulement en termes économiques mais aussi vis à vis de la sécurité alimentaire.

Ces ressources halieutiques sont fortement exploitées par les pêcheuses industrielles étrangères qui, au travers des licences, exercent une concurrence directe avec les pêcheries artisanales locales.

très dynamiques. Cette course est accentuée par des développements sans précédent, encouragée par les incitations au secteur industriel – en particulier la pêche – et à laquelle viennent s'ajouter des bateaux pirates toujours plus nombreux, conduit à une surexploitation de la plupart des ressources



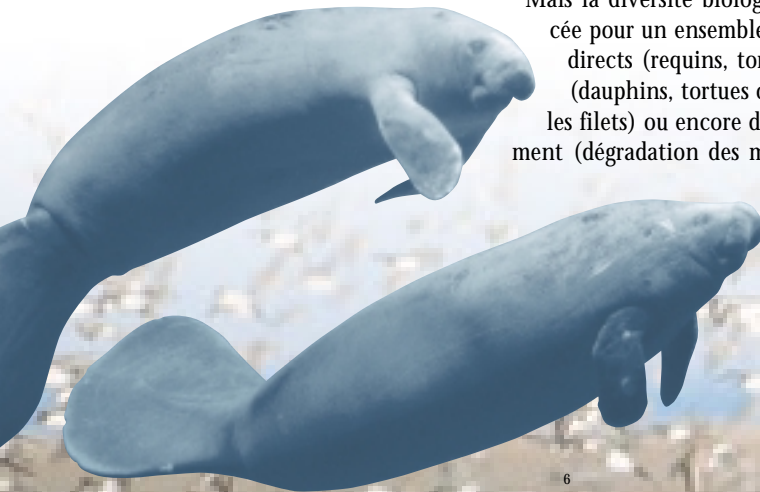
Une diversité biologique particulièrement riche

Les caractéristiques du milieu marin, associées à un état de conservation relativement bon des écosystèmes côtiers, sont à l'origine d'une riche diversité biologique : rarissimes phoques moines, lamantins, hippopotames « marins » et nombreux cétacés, grandes colonies de reproduction de tortues marines (archipel des Bijagos et archipel du Cap Vert), colonies d'oiseaux d'eau et les plus grands rassemblements mondiaux de limicoles en hivernage, soit près de 4 millions d'individus provenant des lieux de reproduction européens.

Cette faune occupe une place privilégiée dans la culture des sociétés du littoral, qu'il s'agisse des dauphins qui entretiennent des relations de symbiose avec les Imraguen lors de la pêche des bancs de mullets, des requins qui jouent un rôle dans certains rites initiatiques des Bijagos ou encore des tortues marines présentes dans la cosmogonie de la plupart des sociétés.

Ces mêmes espèces contribuent au potentiel touristique du littoral même si ce potentiel est encore largement sous-exploité. On peut noter cependant un développement positif de l'intérêt porté à la richesse du patrimoine culturel et naturel par les visiteurs nationaux ou étrangers, à l'instar de ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Mais la diversité biologique est cependant menacée pour un ensemble de raisons : prélèvements directs (requins, tortues marines), accidentels (dauphins, tortues ou lamantins capturés dans les filets) ou encore dégradation de l'environnement (dégradation des mangroves, barrages, pollutions provoquées par les activités humaines sur la partie terrestre du littoral)...



Un besoin de gestion et de contrôle renforcé



L'évolution rapide de la situation ainsi que les difficultés de planification et de concertation intersectorielle ont conduit à une dégradation des milieux côtiers et des ressources et, consécutivement, à une aggravation de la pauvreté des populations.



A son tour cette pauvreté, faute d'alternative, entraîne des modes d'exploitation non durables tels que la pêche de juvéniles, la capture de raies et de requins pour leurs ailerons ou encore l'usage d'engins ayant un fort impact négatif sur l'environnement marin tels que les filets monofilaments. Des conflits sont observés entre pêcheurs, ou encore entre les groupes d'intérêt des différents secteurs d'activité. Le bilan, en termes de coûts économiques, écologiques ou sociaux pourrait s'avérer largement plus positif si les pays concernés disposaient de moyens permettant une gestion intégrée de la zone côtière.

Pour faire face à cette évolution, les Etats disposent en effet de moyens insuffisants. Ainsi la gestion des ressources devrait pouvoir s'appuyer sur des études scientifiques appropriées et sur des suivis à long terme des populations de poissons, mollusques et crustacés, mais aussi des caractéristiques physiques des milieux qu'elles occupent. Il s'agit de recherches d'un degré de complexité élevé du fait que ces ressources sont peu visibles et effectuent des migrations qui dépassent souvent les limites des frontières nationales.

La surveillance de la pêche et des autres activités humaines, ainsi que le suivi de leur impact sur l'environnement, nécessitent des investissements importants. Cela est vrai pour le contrôle de la pêche illicite mais aussi pour le contrôle des pollutions industrielles et urbaines, l'impact des infrastructures sur les écosystèmes côtiers, l'érosion marine et, dans un futur proche l'exploitation probable des ressources pétrolières.

Ces activités interviennent dans un contexte particulièrement dynamique, aussi bien dans le temps que dans l'espace, rendant leur maîtrise d'autant plus difficile. Malgré des moyens limités, les Etats ont cependant la responsabilité de réinvestir une part des revenus générés par la pêche dans les activités de recherche, d'aménagement et de surveillance, seuls gages d'un développement durable de la zone côtière.



Les Aires Marines Protégées : une assurance-vie pour la pêche

Dans un tel contexte les Aires Marines Protégées – AMP – sont appelées à jouer un rôle important. Face à la vulnérabilité des ressources halieutiques et au manque d'efficacité des approches classiques de gestion, elles apportent des bénéfices en favorisant par exemple la reproduction des individus.

Ainsi, dans les espaces protégés, la taille des femelles est plus grande qu'à l'extérieur et leur production d'œufs plus élevée, favorisant le repeuplement des zones de pêche. Correctement identifiées, et couplées à d'autres mesures de gestion, les réserves constituent une assurance contre les incertitudes liées à l'évaluation des stocks, à la gestion et au contrôle de la pêche en mettant une partie des ressources à l'abri de leur exploitation.

Simultanément les AMP abritent des habitats critiques pour la biodiversité marine en général. Ainsi, en Afrique de l'ouest, une partie significative des populations de la faune sauvage est incluse dans des zones bénéficiant d'un statut de protection particulier.

En Afrique de l'ouest, ces espaces protégés présentent la particularité d'être habités par des communautés humaines qui en sont les usagers traditionnels. L'expérience montre aujourd'hui que le statut de protection dont bénéficie leur territoire s'est avéré essentiel pour le maintien de leurs valeurs sociales et culturelles. En retour, ces communautés, par leur connaissance des milieux et des ressources, et par leur présence sur le territoire, contribuent directement et de manière durable à la gestion des AMP et à leur surveillance. L'existence de ces milieux, où diversité culturelle et naturelle se renforcent mutuellement, fournit à son tour des opportunités en matière d'écotourisme, d'artisanat, d'éducation et de recherche scientifique.

Les AMP ne constituent donc pas des territoires isolés où l'on tente, coûte que coûte, de protéger un patrimoine culturel et naturel. Elles doivent s'inscrire dans une approche intégrée de l'aménagement du territoire comme des espaces qui, par leur vocation, s'articulent en synergie avec les autres espaces de la zone côtière, fournissant un grand nombre de services aux sociétés dans leur ensemble.

Espèces migratrices, ressources partagées, approche régionale



Parmi les 700 espèces de poissons recensées dans la région, plusieurs d'entre elles, en particulier les espèces pélagiques qui vivent en bancs, se déplacent le long du littoral en traversant les frontières nationales.

Ainsi, par exemple, les sardinelles et les chinchards, si importants pour la pêche artisanale et industrielle, effectuent des migrations à travers toute la région, et ce sont les mêmes stocks qui sont partagés par les pêcheurs des différents pays.

De la même façon, oiseaux, tortues et mammifères marins possèdent des aires de distribution qui dépassent largement les frontières des pays. Le suivi par satellite a permis par exemple de mettre en évidence le schéma migratoire des tortues vertes : les milliers de femelles qui viennent pondre sur les plages sableuses de l'archipel des Bijagos, en Guinée Bissau, se dirigent par la suite vers la Gambie, le Sénégal et le golfe d'Arguin, en Mauritanie, où elles exploitent les immenses surfaces d'herbiers marins pour reconstituer leurs réserves corporelles.

Les populations littorales et les pêcheurs ont développé progressivement des capacités pour capturer, transformer et commercialiser les ressources halieutiques. Ils se sont adaptés à la mobilité des espèces en se déplaçant eux-mêmes de pays en pays dans les eaux côtières de la région.



Migration des tortues vertes suivies par satellite

Pour cet ensemble de considérations il semble pertinent d'aborder la question de la gestion de la zone côtière et de ses ressources à l'échelle sous-régionale où les caractéristiques écologiques et socio-économiques sont relativement homogènes. Cette approche « éco-régionale » est à l'origine de la création du Réseau Régional de Planification Côtière qui, depuis 1996, regroupe des experts des 6 pays. Sous l'impulsion de ce réseau et de plusieurs organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux, un Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine – PRCM a été créé en 2001. Il a reçu le soutien de la Commission Sous-Régionale des Pêches – CSRPE et de l'UNESCO, ainsi que, l'appui technique du Fonds Mondial pour la Nature – WWF, de l'Union Mondiale pour la Nature – UICN, de Wetlands International et de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin – FIBA, avec un financement de la Fondation MAVIA et de la Coopération des Pays-Bas – DGIS.



Stratégie régionale pour les Aires Marines Protégées

Le Programme PRCM, compte tenu de sa vocation, considère les Aires Marines Protégées comme un objectif d'intervention prioritaire.

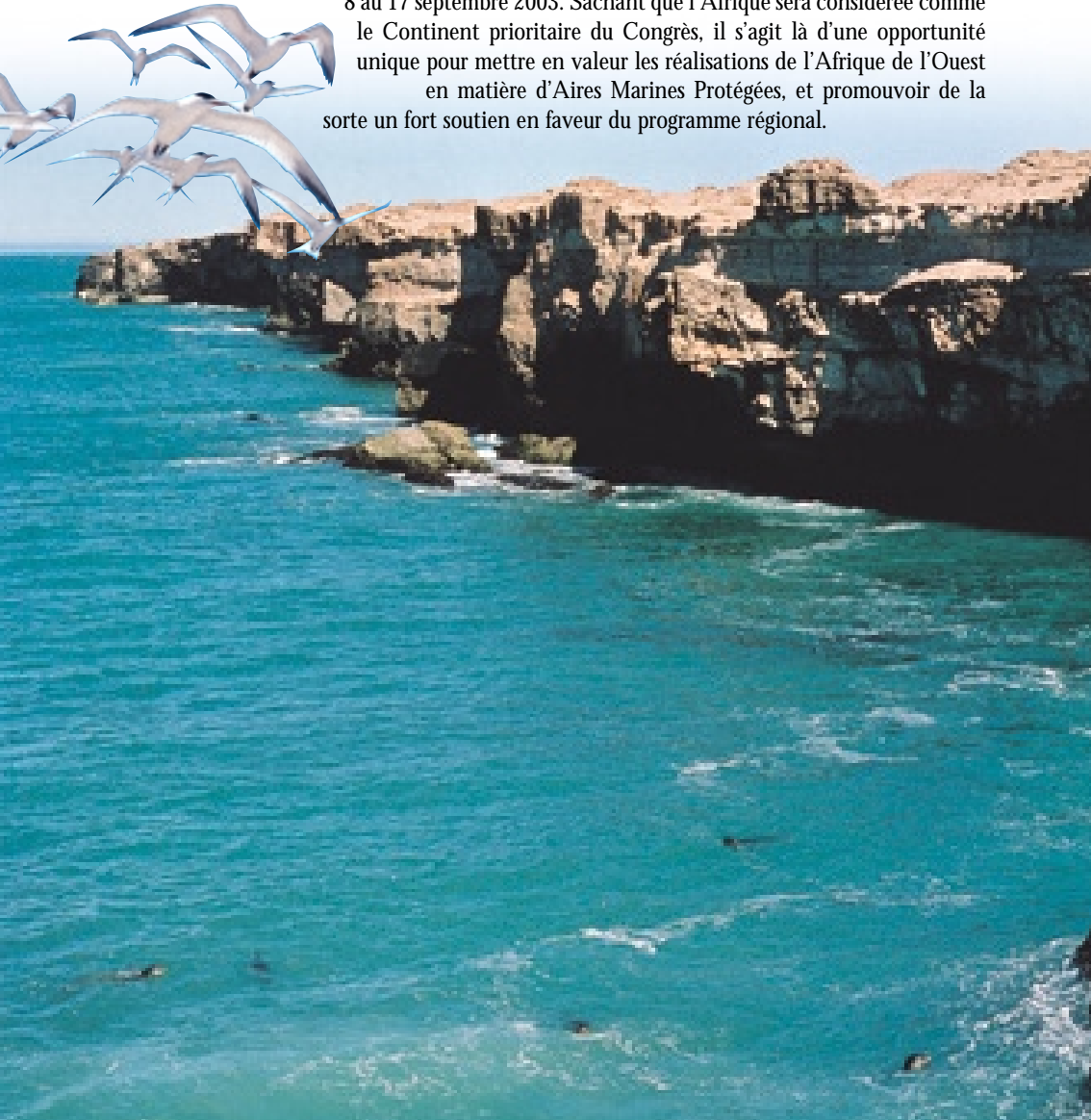
En concertation avec les différentes catégories d'acteurs concernés – pêcheurs, chercheurs, gestionnaires, administrations, ONGs, bailleurs de fonds – une réflexion a été engagée pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest.

Ces différents acteurs ont défini, en préambule de la stratégie, une vision commune des AMP ainsi formulée :

“UN RÉSEAU COHÉRENT D'AIRES
MARINES PROTÉGÉES EN AFRIQUE
DE L'OUEST GÉRÉES PAR DES
INSTITUTIONS FORTES, DE FAÇON
PARTICIPATIVE, QUI VALORISENT
LA DIVERSITÉ NATURELLE ET
CULTURELLE POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA RÉGION.”

Le document de stratégie, qui sera publié dans les 3 langues officielles des pays de la sous-région, ainsi qu'un documentaire sur la zone côtière ouest-africaine, seront présentés aux Ministres de l'Environnement et aux Ministres des Pêches en vue d'un soutien politique sans lequel les chances de réussite de la stratégie seraient compromises.

La stratégie sera ensuite présentée, accompagnée d'un document de programme, au Congrès Mondial des Aires Protégées. Ce congrès, qui a lieu une fois tous les 10 ans, se tiendra pour la première fois sur le Continent Africain, à Durban (Afrique du Sud) du 8 au 17 septembre 2003. Sachant que l'Afrique sera considérée comme le Continent prioritaire du Congrès, il s'agit là d'une opportunité unique pour mettre en valeur les réalisations de l'Afrique de l'Ouest en matière d'Aires Marines Protégées, et promouvoir de la sorte un fort soutien en faveur du programme régional.



Un programme pour 5 ans

Les activités préconisées par le programme régional ont été définies en concertation avec les acteurs de la sous-région. Elles se caractérisent par :

- **Une approche régionale** : dans l'esprit encouragé par la CSRP, les ressources partagées, les espèces migratrices ou les problématiques communes doivent être gérées à l'échelle de la sous-région.
- **Un regroupement des moyens** : l'importance des enjeux et la nécessité d'une approche à la fois forte et cohérente implique un regroupement des compétences et des ressources financières.
- **Une vision partagée** : ce regroupement des moyens doit s'exercer en direction d'objectifs communs, définis par la stratégie régionale, et avec la participation de tous les acteurs, gage d'intégration de tous les efforts.



Les composantes du programme pour la période 2004 – 2008 sont les suivantes :

- **Appui à la création et à la co-gestion des AMP** : cette composante vise à tisser des liens entre les usagers des AMP de la sous-région afin de favoriser l'échange d'expérience, la mise en place de mécanismes de gestion participative des ressources ou de résolution de conflits d'usage. Elle vise également à appuyer la création de nouvelles AMP, notamment en Guinée et au Cap Vert, le renforcement des capacités de surveillance maritime, ainsi que l'organisation de formations communes aux gestionnaires des aires protégées. D'une façon plus générale elle cherchera à encourager les relations pacifiques entre les différents pays dans l'esprit du programme international « des parcs pour la paix ».
- **Conservation et gestion des habitats et des espèces** : Cette composante vise d'abord à mettre en place des modèles de gestion de la pêche artisanale compatibles avec les caractéristiques culturelles et les aspirations socio-économiques des populations résidentes des AMP d'une part, et les contraintes de régénération des ressources d'autre part. Mettant en valeur les enseignements obtenus sur le Parc National du Banc d'Arguin (Mauritanie) et sur le Rio Grande de Buba (Guinée Bissau), ces modèles cherchent à promouvoir le développement des capacités des pêcheurs locaux de façon à encourager une présence dissuasive vis à vis des pêcheurs migrants. Ce processus s'effectue tout en identifiant de façon participative les modes de pêche et les zonages propices à la durabilité des systèmes. Un travail de capitalisation et de dissémination sera réalisé par la mise en commun de ces expériences, de façon à influencer sur les politiques de la pêche artisanale dans la sous-région. La conservation de la diversité biologique sera organisée à l'échelle régionale au travers de projets pilotes sur la gestion des espèces migratrices à forte valeur patrimoniale telles que les requins, tortues marines, lamantins et oiseaux d'eau.
- **Contribution des AMP au développement de l'écotourisme** : ce secteur du tourisme, en pleine expansion, s'appuie sur une découverte des patrimoines naturel et culturel tout en contribuant à la protection de la nature et au bien-être des populations locales. Les AMP constituent des espaces privilégiés à cet égard et doivent développer leur capacité d'accueil dans cet esprit.
- **Bilan prospectif des changements à long terme de l'environnement côtier d'Afrique de l'ouest** : l'objet de cette composante est d'établir un bilan prospectif de l'état de l'environnement côtier afin de promouvoir la mise en oeuvre de politiques nationales et sous-régionale de planification côtière. Le bilan s'ouvrira sur l'étude prospective des scénarios d'évolution les plus probables, établis à partir de la modélisation des changements de l'environnement et des réponses des sociétés humaines.
- **Communication** : en relation étroite avec les principaux médias, elle sera favorisée à l'échelle sous-régionale pour dynamiser une vision concertée et cohérente du développement durable de la zone côtière ouest-africaine.

Les Acteurs du PRCM

**Cette initiative est mise en œuvre avec les principales
Institutions suivantes :**

Commission Sous-Régionale des Pêches - CSRP
Programme Man And Biosphere – UNESCO
Secrétariat de la Convention de RAMSAR
Réseau Régional de Planification Côtière
Géomer / CNRS

En Mauritanie :

Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches
Direction des Etudes et de l'Aménagement des Ressources Halieutiques
Parc National du Banc d'Arguin
Parc National du Diawling
Direction de la Marine Nationale

Au Sénégal :

Direction des Parcs Nationaux
Réserve de Biosphère du Delta du Saloum
Direction des Pêches Maritimes
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
FENAGIE Pêche
L'Océanium





En Gambie :

Département des Pêches

National Parks and Wildlife Management

En Guinée Bissau :

Département des Aires Protégées

Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama Bijagos

Cabinet de Planification Côtière

Direction Générale de la Pêche Artisanale

Centre d'Etudes des Pêches Appliquées

Institut National d'Etudes et de Recherches

ONG Tiniguena – Esta Terra E Nossa

En Guinée :

Direction des Pêches

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura

Direction des Eaux et Forêts

Au Cap Vert :

Direction Générale des Pêches

Institut National de Développement des Pêches

Avec l'appui du Fonds Mondial pour la Nature – WWF
de l'Union Mondiale pour la Nature – UICN
de Wetlands International
et de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin - FIBA

Et le financement de la Fondation MAVA
et de la Coopération Néerlandaise – DGIS

Un programme régional de conservation

DE LA ZONE CÔTIÈRE ET MARINE
EN AFRIQUE DE L'OUEST

CONTACTS :

**Programme Régional de Conservation
de la zone Côtière et Marine d'Afrique de l'Ouest**

BP 4167 Nouakchott

République Islamique de Mauritanie

Tel. (222) 529 09 77 – Fax. (222) 525 12 76 – Email. prcm@iucn.org

